

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 10 (1922)

**Heft:** 144

  

**Artikel:** Le Conseil international des femmes à La Haye

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-257405>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

femmes qu'ils étaient opposés, mais qu'ils n'avaient en revanche aucune objection à la participation des femmes à la vie publique en matière d'école, de philanthropie, d'église... Que vont-ils dire maintenant ? seront-ils fidèles à la conviction qu'ils exprimaient voici deux ans ? ou celle-ci n'était-elle qu'une misérable défaite ?

Les sociétés suffragistes zurichoises ont naturellement envoyé au Grand Conseil des pétitions relatives à cette loi et aux modifications restrictives que lui a fait subir la Commission, notamment en ce qui concerne le pastorat. Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui pourra advenir dans cette affaire — qui marque, non pas la reprise du mouvement suffragiste en Suisse, car il n'a jamais été arrêté, quoi qu'en pensent ses adversaires, mais une reprise sur le terrain des réalisations pratiques. Et d'octobre 1921, date de la votation à Genève, à mai 1922, date des débats au Grand Conseil zurichois, le délai n'est pas bien long. Qui donc comparait l'idée suffragiste à une balle de caoutchouc qui, sitôt le sol touché, rebondit plus haut encore ?... E. Gd.

## IN MEMORIAM

### M<sup>me</sup> Jules Siegfried

Ce qui frappe le plus dans la personnalité de celle qui vient de disparaître, c'est sa haute valeur morale. Même pour celles qui n'ont eu le privilège, ni de travailler avec elle, ni même de la connaître ou de l'approcher, il émane de ses écrits, de l'œuvre accomplie par elle, de ses dernières paroles rapportées, une force spirituelle intérieure qui reconforte et vivifie. Comment ne pas admirer profondément la force tranquille, la sérénité courageuse, la bonté souriante de cette femme, dont une des directives de vie préférées était celle-ci : « Travaille pour les autres, et barre ton *Moi*. » Et celle-ci : « Ose être, non pour paraître et pour dominer, mais pour aider l'homme à préparer une humanité meilleure et plus heureuse » ne contient-elle pas en elle seule, tout le programme, toute l'essence de notre féminisme, de celui que nous appelons le *vrai* féminisme ?

Elle s'appliquait d'ailleurs merveilleusement, cette parole, à l'œuvre de M<sup>me</sup> Siegfried, poursuivie par elle en collaboration constante avec son mari, en compréhension ininterrompue d'idéal et d'action, qui faisait de ce foyer le foyer idéal. Et elle condensait l'expérience acquise au cours des années de travail philanthropique et social par M<sup>me</sup> Siegfried, qui, des œuvres d'abord uniquement charitables auxquelles elle voua sa jeunesse de fille de pasteur, évolua jusqu'au suffrage avec toutes ses conséquences. Elles sont légion, les créations admirables dues à M<sup>me</sup> Siegfried, et qui, toutes, avaient pour but d'apporter une amélioration, un adoucissement, à la situation souvent si dure des travailleuses : villégiatures, foyers, homes, maisons familiales de repos, cercles, école professionnelle d'assistance aux malades, ... nous en oublions sûrement. Et c'est en constatant combien péniblement s'obtiennent les réformes désirées que M<sup>me</sup> Siegfried en arriva au féminisme. Dès 1889, elle participait au Congrès de Paris des Œuvres et Institutions féminines, présidé par Jules Simon, puis à ces journées des « Ombrages » à Versailles, qui rassemblaient en des assises annuelles toutes les militantes du mouvement social, et auxquelles plusieurs de nos chefs suisses-romands durent une impulsion inoubliable dans la voie qu'elles ont suivie depuis ; en 1900, nous la retrouvons parmi les organisatrices des Congrès féminins et féministes qui gravitent autour de l'Exposition universelle, et desquels allait

sortir le Conseil national des Femmes françaises. Ce Conseil, elle lui a consacré, sans compter, son influence, sa générosité, sa parole chaude et persuasive, si bien que, en 1912, elle est portée unanimement à la présidence pour remplacer son amie, M<sup>lle</sup> Sarah Monod. Et pendant ces dix dernières années, elle se multiplie, au Conseil national, au Conseil international, dont elle fut pendant six ans vice-présidente ; dans les œuvres de guerre, une fois venues les années terribles, et qui devaient l'éprouver cruellement dans ses affections pour la cause du suffrage ; — « Nous allons réussir ! » s'exclamait-elle, tout récemment encore et déjà mortellement atteinte, en apprenant le succès de la grande manifestation de la Sorbonne, à laquelle elle n'avait pu participer — ; pour la presse féministe, — car si *la Française* a pu reprendre cette année son bel essor de courageux et intelligent défenseur de la cause féministe, c'est en grande partie à M<sup>me</sup> Siegfried qu'elle le doit, qui rassembla presque à elle seule le capital de plus de cent mille francs nécessaire pour faire vivre ce journal. « Faisons les choses difficiles aujourd'hui, les choses impossibles se trouveront faites demain », aimait-elle à répéter. Et c'est ainsi qu'elle arrivait au but.

Et c'est pourquoi, au témoignage de profond respect que tenait à donner le *Mouvement Féministe* à la femme d'élite que fut la disparue, au message de chaude sympathie qu'il adresse aux féministes de France en deuil, se mêle, malgré tout, et ainsi que nous le disions tout à l'heure, une espérance et un encouragement. Car, lorsque l'on eut pareil chef, comment faiblir, même le cœur étreint de tristesse ? « La vie est faite pour être montée », disait-elle encore.

J. GURYBAUD.

## Le Conseil International des Femmes à La Haye

Tandis que se déroulaient les péripéties de la Conférence de Gênes, une assemblée d'un caractère plus paisible se tenait à La Haye, dans le cadre printanier et charmant du pays des tulipes.

Cédant à l'invitation du Conseil national des femmes néerlandaises, le Conseil international des femmes tenait en Hollande, du 14 au 22 mai, sous la présidence de M<sup>me</sup> Chaponnière-Chaix, une session de son Comité exécutif et de ses Commissions permanentes. Cent cinquante déléguées environ y représentaient les 37 Conseils nationaux affiliés au Conseil International. Cette fois-ci, la première depuis la guerre, la grande famille internationale était au complet. Quelques délégations même, en particulier celles de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, étaient très nombreuses.

La réception, admirablement organisée par les femmes hollandaises, ne laissa rien à désirer ; tout ce qui pouvait ajouter au confort de ces hôtes de quelques jours avait été prévu, tout ce qui pouvait faciliter leur travail ou leur offrir, en dehors des heures de travail, d'agréables occasions de se rencontrer.

Les réunions furent inaugurées, le dimanche 14 mai, par une brillante réception offerte par le Conseil hollandais : de beaux chœurs, l'exécution d'une cantate, composée pour la circonstance et dirigée par la compositrice elle-même avec une rare maestria, les rencontres amicales autour d'une tasse de thé, dans une atmosphère toute de bienveillance et de cordialité, tel fut le début de la session. Le lendemain, selon l'usage, dans une nouvelle assemblée, la présidente du Conseil national des femmes hollandaises souhaitait la bienvenue officiellement au Conseil interna-

tional, dont la présidente, après une courte allocution, présentait à son tour à l'Assemblée les différentes délégations. Pour celles qui, comme l'écrivain de ces lignes, suivent depuis de longues années les manifestations féminines internationales, l'Assemblée de la Haye marque une étape importante. Si, lors des Assemblées de Rome (1914) il avait été intéressant de constater le travail déjà accompli par les différents Conseils nationaux, quelle distance franchie depuis lors ! Sous l'influence de la souffrance, des expériences de ces années tragiques, du poids de responsabilités nouvelles, combien les femmes ont grandi, ont pris conscience de leur puissance pour le bien, et cela même dans les pays où l'égalité politique n'existe pas encore pour elles. C'est avec un sentiment de fierté que nous constatons que les femmes d'aujourd'hui ne sont plus celles de 1914.

Les trois premières journées de la session étaient consacrées au travail des différentes Commissions. Les limites forcément restreintes de cet article ne permettent pas d'entrer dans le détail de ce travail ; qu'il me suffise de dire que plusieurs d'entre elles avaient un ordre du jour très important. La Commission des finances avait la tâche difficile de suggérer un plan destiné à augmenter les ressources indispensables à l'équilibre d'un budget forcément considérable. Parmi les solutions proposées, celle de demander aux *membres* des différents Conseils nationaux de contribuer individuellement, ne fût-ce que par quelques sous, aux dépenses du Conseil International, permettrait à celui-ci de suffire à toutes ses obligations. Cette méthode, très démocratique, avait été adoptée pendant quelques années avec succès par l'Union des Femmes de Genève pour sa contribution à l'Alliance N. S. F. S. La Fédération des Conseils australiens a décidé à l'unanimité d'en faire l'essai au bénéfice du Conseil International.

La Commission pour l'unité de la morale et contre la traite des femmes et celle de l'hygiène avaient uni leurs efforts afin d'étudier ensemble le problème si douloureux de l'extension prise depuis la guerre par les maladies vénériennes, d'examiner les méthodes adoptées pour diminuer le danger, et de voir jusqu'à quel point les mesures proposées sont d'accord avec les principes de la Commission de l'unité de la morale, principes sur lesquels le Conseil ne saurait transiger. Un questionnaire envoyé à tous nos Conseils a fourni une documentation très précise dont

les résultats ont été condensés en un rapport présenté à la Conférence par M<sup>me</sup> Thuillier-Landry, docteur en médecine. Les conclusions de ce rapport, de même que les conclusions des trois Conférences internationales de la Croix-Rouge sur les maladies vénériennes, tenues à Copenhague, à Prague, à Paris, ont démontré l'inefficacité absolue, dans la lutte contre la propagation de ces maladies, de la réglementation de la prostitution. M<sup>me</sup> Avril de S<sup>te</sup>-Croix, présidente de la Commission pour l'unité de la morale, rappelant que le principe sur lequel s'est placé dès l'origine le Conseil International des Femmes est celui d'une opposition énergique à toute réglementation officielle de la prostitution, < que celle-ci se produise sur les bords de la Sprée, de la Seine, ou sur les bords du Rhin >, émet le vœu, qui sera ultérieurement ratifié par le Comité Exécutif, que le Conseil International envoie une protestation au gouvernement des pays où la réglementation existe encore. Disons dès à présent que M<sup>me</sup> Avril a été élue pour représenter les grandes Associations internationales de femmes dans la Commission consultative contre la traite des femmes et des enfants de la Société des Nations.

Quelques mots encore sur l'activité de la Commission pour le travail et les professions féminines. La Commission, au cours des deux années écoulées depuis les Assemblées de Christiania, avait fait une enquête très intéressante sur l'influence de la démobilisation sur les professions féminines dans les différents pays, sur l'attitude des syndicats professionnels à l'égard du travail des femmes, sur l'adoption ou la non-adoption par les différents pays de la journée de huit heures et de la semaine de 48 heures, enfin sur les dispositions légales concernant le repos des accouchées. Les résultats de cette enquête ont conduit la Commission, dans sa réunion de la Haye, à formuler les vœux suivants : qu'aucune femme ne se trouve placée en état d'infériorité vis-à-vis de l'homme pour l'accès aux différentes carrières, ou pour l'avancement ; que le taux du salaire ne soit pas influencé par le sexe du travailleur ; que, pendant la période de repos avant et après l'accouchement, il soit alloué à l'accouchée un subside égal au moins au salaire vital ; qu'aucune entrave ne soit apportée à la liberté de travail de la femme mariée ; enfin qu'une sous-commission soit chargée d'établir une liaison permanente avec le Bureau International du Travail.

## Les „ Grands Jours ” féministes d'Auvergne

*Clermont-Ferrand, Pentecôte 1922.*

Par cette rayonnante matinée de juin, la ville bâtie de lave, la vieille cité historique auvergnate, que d'aucuns disent funèbre d'aspect sous les neiges de l'hiver, est au contraire toute joie et gaieté. Sous les catalpas de la place de Jaude, tout près du monument, où haut perché sur ses colonnes blanches caracole un Vercingétorix de bronze, autour des grands autocars jaunes du Syndicat d'initiative, ce ne sont que paroles d'accueil, phrases aimables, exclamations de plaisir causées par le revoir. Huit jours plus tard exactement que nos assises de Neuchâtel, celles-ci semblent en continuer tout naturellement la ligne. On se sent chez soi dans ce milieu nouveau, en harmonie de pensées, en sympathie d'opinions. Est-ce l'effet du temps merveilleux ? celui du Puy de Dôme, qui, guignant au fond de la perspective d'une rue par-dessus son capuchon de nuages, cherche à me donner, comme on me l'assure aimablement, l'illusion des montagnes du pays natal ? Que non pas. C'est bien plutôt l'effet d'une rencontre de suffragistes ; et cet idéal commun, les mêmes difficultés, les mêmes luttes, les mêmes aspirations que l'on rencontre sous tous les ciels créent, sous tous les ciels aussi, cette impression si reconfortante et vivifiante d'intercompré-

hension rapide. On fait des connaissances, on se présente, on se souvient : voici le Comité Central, à l'instant débarqué de Paris, sa présidente, M<sup>me</sup> de Witt-Schlumberger, à qui notre mouvement suffragiste romand et protestant doit tant ; M<sup>me</sup> Cécile Brunschvicg, l'active secrétaire générale, l'âme du mouvement en France ; M<sup>me</sup> Jane Misme, la sympathique directrice de la *Française*, la collaboratrice féministe de *l'Œuvre*, M<sup>mes</sup> Suzanne Grinberg, Marcelle Bach, éloquentes avocates à la Cour ; M<sup>me</sup> Eugène Simon, qui, rentrant tout juste de Constantinople, en rapporte de si curieux détails sur le féminisme turc ; voici les déléguées de groupes de province : Lyon, Strasbourg, Mâcon, Auxerre, les villes du Centre, et surtout les suffragistes clermontoises, si accueillantes, si parfaitement hospitalières, groupées autour de leur jeune et brillant chef, M<sup>me</sup> Fluhr-Ballofy, avocate elle aussi, et rédactrice d'un périodique féministe, *La Nouvelle France*... Combien de ces dames viennent à moi la main tendue, le sourire aux lèvres : « Je vous reconnais, je vous ai vue à Genève, j'ai participé au Congrès de 1920... »

Et tandis que s'ébranlent les grandes voitures, qu'elles gravissent, sous les acacias en fleur, et le long des eaux fraîches cascades dans le cresson, la côte que domine comme une forteresse la massive église romane de Royat, se continuent ces conversations, ces échanges d'idées, ces récits et ces questions émaillés par les anecdotes spirituellement contées d'un des



Les séances plénières du Comité Exécutif remplirent les trois derniers jours de la semaine. Comme toutes les séances administratives, celles-ci présentaient un plus grand intérêt pour les déléguées et pour le Comité que pour le public en général; rapports officiels de la présidente, de la secrétaire et de la trésorière, rapports des Commissions permanentes et des Conseils, ratification de l'admission des Conseils d'Esthonie, de Lettonie, de Roumanie et du Chili, question des finances, question de l'organe du Conseil International, lequel paraîtra dorénavant six fois par année dans les trois langues pour le prix d'abonnement de 2 fr. 50. Il fut, en outre décidé d'accepter l'invitation des femmes danoises pour l'Exécutif de 1924 et celle des États-Unis pour l'Assemblée plénière de 1925.

La présidente du Conseil International ayant exprimé le désir de se retirer, ses fonctions étant un peu lourdes pour une femme de son âge, Lady Aberdeen, présidente honoraire du Conseil fut, à l'unanimité, réélue présidente pour la fin de la période quinquennale actuelle, et M<sup>me</sup> Chaponnière fut élue membre du Comité avec mission de représenter le Conseil International auprès de la Société des Nations. Avant de clore la réunion, M<sup>me</sup> Chaponnière tint à remercier les membres de l'Exécutif pour l'esprit large et élevé qu'elles avaient apporté aux discussions, esprit qui avait fait de ces assemblées un véritable succès.

Un joli banquet d'adieu, réunissait le samedi soir à l'Hôtel Witte Brug les déléguées et leurs hôtes hollandaises. Là encore rien n'avait été épargné de ce qui pouvait faire de cette réception une fête pour les yeux et les oreilles. Des remerciements semblent bien pâles pour dire à nos sœurs hollandaises ce que nous a fait éprouver leur généreuse hospitalité; nous leur dirons donc simplement que l'atmosphère dont elles nous ont environnées a contribué dans une large mesure à faire de l'Exécutif de 1922 une étape inoubliable dans la vie du Conseil International. Le lundi 22 mai, le train emportait vers Het Loo, résidence d'été de la reine des Pays-Bas, une cinquantaine d'entre nous que la souveraine, quoique affligée d'un deuil récent, avait tenu à accueillir. Ensuite ce fut la dispersion dans toutes les directions, mais, au Conseil International, on ne dit jamais « adieu », mais « au revoir ».

P. CH.

P. S. Peu de jours après l'Assemblée nous parvenait la triste nouvelle du départ de M<sup>me</sup> Jules Siegfried, présidente du Conseil National des femmes françaises, une figure aimée de nos assemblées internationales, auxquelles, de son lit de souffrance, elle envoyait encore, il y a peu de jours, par la voix de M<sup>me</sup> Avril de S<sup>te</sup>-Croix, un message de touchante affection.

Une autre triste nouvelle nous parvient, celle de la mort subite de notre ministre suisse à Berlin, M. Carlin. Nous n'oublierons pas l'accueil cordial que la présidente du Conseil International et la délégation suisse trouvèrent auprès de lui et de sa famille à la Haye.

## De-ci, De-là...

### Sexe faible... Nervosité féminine...

La presse quotidienne a annoncé que la première ascension de l'été 1922 du Cervin par l'arête de Zmutt avait été faite par une femme, M<sup>lle</sup> Maria Bellenda, de Sierre, accompagnée de ses deux guides Hermann Niber et Isidore Perren.

Et vous qui l'avez admirée de loin, cette fine arête de glace, coupant comme une ligne de cristal le bleu du ciel avant de se suspendre à une des dentelures de granit du colosse, vous qui savez que, seuls, les alpinistes hors ligne s'y risquent, quand la saison est la plus favorable, c'est-à-dire pas avant le mois de juillet, irez-vous encore répétant les vieux clichés de l'être faible et fragile, incapable de tout effort soutenu, et proie fatale de la crise de nerfs devant la moindre difficulté?...

### Le III<sup>e</sup> Congrès international d'Education morale.

Nos lecteurs ont déjà été informés que ce Congrès se réunira à Genève du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août, — une date à laquelle malheureusement il sera sans doute difficile à beaucoup d'entre eux d'en suivre les séances. Nous n'en engageons que plus vivement tous ceux auxquels le permettra l'organisation de leurs vacances à y participer, car les questions qui y seront discutées sont celles qui préoccupent plus ou moins chacun et chacune de nous. Parmi les rapports annoncés dès maintenant, nous relevons tout spécialement ceux de deux de nos collaboratrices, M<sup>me</sup> Pieczynska sur *l'Education sociale de l'instinct maternel*, et M<sup>lle</sup> Alice Descœudres sur ce sujet: *Comment délivrer les enfants de la puissance de l'argent?* Nous croyons savoir que, pour donner une base à ce rapport, M<sup>lle</sup> Descœudres a mené une enquête des plus intéressantes parmi les enfants des écoles primaires de Genève et de la Chaux-de-Fonds sur « ce qu'ils pensent de l'argent ».

La carte de participant au Congrès est de 20 fr. S'adresser pour tout renseignement au Secrétariat général, Institut J.-J. Rousseau, Tacônnerie, 5, Genève.

féministes de vieille roche à Clermont-Ferrand, un des historiens distingués de l'Université de France, que ma bonne étoile m'a donné comme compagnon de route pendant cette excursion au Puy de Dôme... Plus que jamais peut-être j'ai senti — comme je le sentirai deux jours plus tard, au cours de notre randonnée à travers la montagne auvergnate, fleurie de genêts d'or, parfumée de narcisses et de violettes des pâturages, aux bords des petits lacs aux eaux grises, entre les villages bâtis de lave que couronnent des ruines féodales ou de merveilleuses églises romanes à la silhouette de châteaux-forts — j'ai senti là toute la valeur, dis-je, non pas uniquement de détente ou d'intérêt pour un pays nouveau, de ces excursions en commun, mais essentiellement de compréhension, d'encouragement et de stimulant. Quel dommage que nos Assemblées suisses, au programme toujours si chargé, ne prévoient jamais de ces heures bienfaisantes, de ces promenades faites tranquillement pour elles-mêmes, et non pas hâtivement intercalées en queue de séances! et ne conviendrait-il pas de leur y faire une petite place?... A qui de droit de répondre.

... Diversité dans l'unité, telle est certainement la caractéristique du mouvement suffragiste international. Le but est commun, les aspirations semblables, les découragements hélas! pareils, et cependant que de moyens différents pour arriver au but! imposés par les circonstances, les coutumes, la vie politique, spéciales à chaque pays. Car s'il y a beaucoup de points de contact entre ce

Congrès de l'Union française pour le Suffrage des femmes — qui est d'ailleurs aussi son Assemblée générale — et nos Assemblées suisses, il y a d'autre part des différences bien intéressantes à noter pour une spectatrice.

Plus de protocole, chez nous peut-être — mais ceci ne provient-il pas aussi un peu du décor? et les salles des Grands Conseils que nous adoptons de plus en plus pour nos séances ne nous imposent-elles pas bien davantage les formes parlementaires que la salle de cinéma où se réunissait le Congrès de Clermont-Ferrand? Plus de centralisation alors — et cela est inévitable — chez nos amies de France: le gros du travail qui est avant tout un travail d'influence parlementaire reposant forcément sur les épaules du Comité Central qui siège à Paris, et les groupes de province devant, forcément aussi, se borner à la propagande et à des démarches auprès des sénateurs de leur région. Je crois que notre fédéralisme, s'il nous complique souvent et largement la tâche, s'il émiette et éparpille nos efforts, s'il divise nos ressources, nous est d'autre part un gain de vie plus active de sentiment, de responsabilité, de *self government* pour nos Sections, qui n'ont à compter que sur elles seules pour mener une action cantonale suffragiste. Et en conséquence aussi de leur travail plus indépendant du pouvoir central, elles marquent, nos Sections, leur individualité accentuée par une participation plus active aux travaux de nos